

Interpellation de Monsieur Yves Bassambi au Collège du Bourgmestre et des Echevins concernant «La journée internationale des droits des Femmes » au Conseil communal du 12 mars 2025

Simone de Beauvoir : "N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devrez rester vigilantes votre vie durant."

En effet, le 8 mars a été consacré la Journée Internationale des Droits des Femmes. Officialisée par les Nations Unies en 1977, elle trouve son origine dans les luttes des ouvrières et suffragettes du début du XXe siècle, pour des meilleures conditions de travail et le droit de vote.

Ainsi, le 7 mars dernier, la commune de Saint-Josse, à votre initiative, celle de l'Échevine de l'Égalité des Chances, **Nezahat Namli**, du Collège échevinal et des Services Communaux, a organisé un événement ,en lien avec cette Journée, notamment l'inauguration de la plaque commémorative, de la première maison des Femmes, un lieu où des femmes se sont rassemblées pour se libérer, rêver, contester et changer le monde.

Dès lors, je voudrais vous poser les questions suivantes :

- Pourriez-vous nous faire un état des lieux de la situation actuelle ainsi que le bilan des mesures prises en faveur de nos habitantes de Saint-Josse?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses.